

Le CAUE Rhône Métropole recrute un·e architecte-conseiller pour le secteur est de la Métropole de Lyon

Candidature

Lettre de motivation au plus tard le 15 décembre 2020
CV et références à adresser à

M. le président du CAUE Rhône Métropole
6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01

Cadre de l'engagement

Le CAUE Rhône Métropole recrute un·e architecte-conseiller exerçant impérativement une activité libérale, souhaitant participer à la réalisation de missions conseil dans le champ de l'aménagement urbain, de l'architecture et du paysage auprès de différentes maîtrises d'ouvrage (particuliers, communes, intercommunalité) et désireux·se d'animer ces missions sur un secteur territorial de la Métropole de Lyon au sein duquel toute mission de maîtrise d'œuvre sera exclue.

Missions conseil

Missions conseil destinées aux particuliers ayant des projets de construction, de réhabilitation, d'agrandissement de maisons ou de locaux d'activités, d'éco-construction, de restauration de bâtiment intégrant des enjeux de préservation du patrimoine.
Missions conseil destinées à accompagner une commune ou une collectivité dans la préservation de son cadre de vie, sur des études de pré-programmation urbaine, architecturale ou paysagère, de pré-programmation d'équipements et d'espaces publics, des missions permettant l'accompagnement de consultation de concepteurs ou de cession foncière, favorisant le développement d'un habitat de qualité intégrant les enjeux du développement durable, etc.

Profil recherché

Architecte diplômé·e + HMONP.
Expérience professionnelle de 5 ans minimum.
Bonnes connaissances en matière d'aménagement urbain, en urbanisme réglementaire, possédant une pratique confirmée en matière de maîtrise d'œuvre auprès de maîtres d'ouvrage privés ou dans le cadre de marchés publics.
Bonnes connaissances en éco-construction.
Références de projets réalisés à différentes échelles, en milieu urbain et périurbain.

Aptitude

Sens du contact, au service des personnes et des collectivités, attentif via nos missions d'intérêt public à la prise en compte de l'intérêt général.
Sens de l'écoute, de la pédagogie, une bonne aptitude à communiquer de manière synthétique à l'oral, à l'écrit et graphiquement (maîtrise des outils informatiques).
Autonomie, sens de l'organisation, rigueur méthodologique et déontologique, sens du travail en équipe.

Conditions

Secteur territorial à pourvoir
Est de la Métropole de Lyon, tenue de permanences conseils
(rappel : exclusion de toute maîtrise d'œuvre sur ce secteur)
1 poste à pourvoir en CDI
Temps partiel 32 heures par mois (4 jours)
Résidence dans le Rhône ou départements limitrophes
Véhicule indispensable
Poste à pourvoir au 15 janvier 2021